

Mise à jour du 01/12/2018

Par équipe Dames  
Golfeurs Seniors du Territoire Poitou-Charentes  
MATCH PLAY SENIORS HIVER 2019-2020



## Le REGLEMENT

*Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.*

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

### 1 - FORMULE :

Match play scratch sur 18 trous.

Chez les Dames **Un foursome et deux simples** soit 4 joueuses.

Chez les Messieurs **un foursome et quatre simples** soit 6 joueurs

Matches aller et retour

### 2 - CONDITION D'ADMISSION :

#### A : Pour les clubs :

Épreuve ouverte à tous les golfs du Territoire Poitou-Charentes dotés d'un parcours de 9 trous au moins.  
Les clubs s'engagent à recevoir gratuitement les joueurs des équipes qui se déplacent dans un strict principe de réciprocité.

Les clubs visiteurs s'engagent à déjeuner au restaurant du club receveur.

#### B : Pour les joueurs et joueuses :

Conditions cumulatives obligatoires :

1- Être membre et licencié FFG de l'association sportive du club qu'il ou elle représente et

2- Être abonné du golf auquel l'association sportive est rattachée et

3- Avoir 50 ans minimum (65 pour les seniors 2) et

4- Avoir son certificat médical à jour, enregistré auprès de la FFG (consultable par le logiciel RMS ou l'Extranet FFG)

#### C : Pour les joueurs handicapés :

Les voitures de golf étant interdites en match par équipe, seules les personnes titulaires d'une licence « Buggy Yes » seront autorisées à jouer en voiturettes et seulement si le club le permet en fonction des conditions météorologiques du jour.

#### D : Dispositifs

Les montres GPS et les télémètres sont autorisés.

#### E : Tenues

*Une tenue aux couleurs du club pour les joueurs de l'équipe serait la bienvenue*

---

### 3 - ORDRE DE JEU :

Le foursome suivi des deux simples chez les Dames et le foursome suivi des quatre simples chez les Messieurs. Dans les simples les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi. Les capitaines de chaque équipe échangeront leur fiche de composition d'équipes au plus tard dix minutes avant le premier départ.

---

### 4 - INSCRIPTION :

**Date limite : le jeudi 10 octobre 2019**

Seront inscrites les équipes qui avant cette date auront fait parvenir les **droits d'inscription**

**fixés 45 euros par équipe Messieurs et 30 euros par équipe Dames**

chèque libellé à l'ordre de "CDGolf17"

La fiche d'inscription complète pour chaque équipe engagée (voir ci-dessous). Une fiche par équipe engagée.

**Chaque club ne peut engager qu'un maximum de 6 équipes.** Et un club ne peut avoir 2 équipes dans la même poule.

Courrier : L'adresse de réception du courrier est :

CDGolf17 : 2, rue des Bouvreuils 17200 ROYAN

---

### 5 - ORGANISATION :

**A : Les matchs** se déroulent de novembre à début Mars, le **jeudi** aux dates fixées (sauf dérogation justifiée puis validée par le Directeur du golf hôte).

**B : Le gestionnaire reste maître sur son terrain.**

- Il peut interdire les chariots sans que cela soit une cause d'annulation de la rencontre.

- Il peut déclarer son **terrain impraticable**. Dans ce cas toutes les rencontres prévues ce jour-là seront reportées dans les 15 jours (sauf conditions météo impliquant un délai plus long).

- Le nombre maxi d'équipes par club étant fixé à 6, aucun club ne sera amené à recevoir plus de 3 matchs par journée. Un club ayant inscrit 6 équipes aura chaque journée 3 équipes à domicile et 3 équipes à l'extérieur.

**C : Composition des équipes :**

- Un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre par journée.

- Un joueur ayant joué 3 fois dans une même équipe ne peut plus changer pour une autre équipe.

- En cas de changement de club après le 1er janvier de l'épreuve en cours, le joueur pourra jouer pour son nouveau club dans le respect des conditions d'admission fixées. En aucun cas il ne pourra jouer contre son ancien club ni contre tout autre club que ce dernier a déjà rencontré (qu'il y ait participé ou non).

**D : Pénalités.**

- Si le terrain est déclaré praticable et que les équipes refusent ou ne souhaitent pas jouer ce jour-là, les deux équipes ont match perdu (score 0/0). Si une seule équipe refuse de jouer, elle perd le match sur le score de 5/0 ou de 3/0 (Dames).

- En cas d'infraction à la composition d'une équipe : perte du match par 5/0 ou 3/0

**E : Équipiers absents**

**DAMES** (1 foursome et 2 simples = 4 joueuses)

Lors d'une rencontre, si une équipe est incomplète, la règle suivante s'appliquera automatiquement.

1) Si le nombre d'équipières absentes est supérieur à 2

la rencontre ne peut avoir lieu et elle est déclarée PERDUE sur le score de 3/0.

2) S'il manque une joueuse  
le foursome sera maintenu ainsi que le 1er simple, le 2ème simple sera déclaré PERDU

3) S'il manque deux joueuses  
les deux simples seront maintenus et le double (foursome) sera déclaré PERDU

**MESSIEURS** (1 foursome et 4 simples = 6 joueurs)

Lors d'une rencontre, si une équipe est incomplète, la règle suivante s'appliquera automatiquement.

1) Si le nombre d'équipiers absents est supérieur à 3  
la rencontre ne pourra avoir lieu  
et elle sera déclarée PERDUE sur le score de 5/0 pour l'équipe incomplète.

2) S'il manque un joueur  
la rencontre se jouera avec un foursome et 3 simples,  
le (4ème) dernier simple sera déclaré PERDU pour l'équipe incomplète.

3) S'il manque deux joueurs,  
la rencontre se jouera en 4 simples,  
le foursome sera déclaré PERDU pour l'équipe incomplète.

4) S'il manque trois joueurs,  
la rencontre se jouera en 3 simples,  
le foursome et le (4ème) dernier simple seront déclarés PERDUS pour l'équipe incomplète.

**F : Selon le calendrier des rencontres, le PREMIER club nommé recevra**

- Le club qui reçoit, après accord du gestionnaire, doit contacter son adversaire pour préciser la date et l'heure de la rencontre.

- Pour toute rencontre reportée, le responsable de la gestion des matchs play devra en avoir été informé au plus tard le jour de la date officielle de la rencontre (celle du calendrier)

par e-mail : [cdgolf17@aol.com](mailto:cdgolf17@aol.com)

C'est le club qui reçoit qui est chargé d'avertir le responsable des matchs play sous peine de match perdu.

---

**6 - RESULTATS :**

- Le club qui reçoit doit donner, par e-mail, le résultat du match au responsable des match play du CDGolf17 dans les 48h maxi qui suivent la rencontre.

- Le club qui reçoit doit conserver la feuille du match signée lisiblement par les deux capitaines, ainsi que la fiche de composition des deux équipes.

- Pour tout résultat n'arrivant pas dans les délais, le club qui reçoit sera rendu responsable et aura match perdu 5/0 pour les hommes et 3/0 pour les dames

- Le responsable des matchs play du CDGolf17, après chaque rencontre, mettra en ligne les résultats sur le site internet **du CDGolf17** :

<https://cdgolf17.wixsite.com/cdgolf17>

---

**7 - VAINQUEUR ET DEPARTAGE :**

**Au cours des rencontres :**

- En cas d'égalité au 18ème trou lors d'un match « **Poursuite du match en mort subite** »

**En fin du championnat**

- Dans chaque poule, l'équipe « gagnante » est celle :

**qui a remporté le plus de rencontres**

*En cas d'égalité entre plusieurs équipes de la même poule, le départage se fera :*

- 1) Au nombre total de parties gagnées au cours des rencontres ayant opposé toutes les équipes.  
*En cas de nouvelle égalité :*
- 2) Au nombre de parties gagnées au cours des rencontres opposant les équipes concernées  
*En cas de nouvelle égalité :*
- 3) Au nombre de foursomes gagnés au cours des rencontres opposant les équipes concernées  
*En cas de nouvelle égalité :*
- 4) Au nombre de foursomes gagnés pendant tout le championnat.  
*En cas de nouvelle égalité :*
- 5) Pour une descente (play-down) ou une montée (play-off), par un match de barrage sur terrain neutre, afin de désigner le 1er et/ou le dernier de la poule.

**Les PLAY-OFF pour la montée**

A la fin du championnat les premiers de chaque poule de Division 1 disputeront sur terrain neutre :  
une finale pour le titre de chaque série.

et selon le tableau des séries et poules établi pour la saison suivante

- pour les autres divisions un barrage pour la montée en division supérieure sera disputé. Si le nombre de poules dans la série inférieure est supérieur à celui de la série supérieure (cas de 3 poules pour 2 places disponibles en série supérieure) c'est un barrage à 3 qui se jouera pour ne sélectionner que les deux « meilleurs »..

A l'issue de la saison, les derniers de chaque poule descendent en division inférieure, si elle existe,

---

**8 - CONDITIONS DE JEU « Règles d'Hiver » POUR LES MATCHS PLAY**

« Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la **zone générale** tondue à hauteur de fairway ou moins le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en **plaçant** la balle d'origine ou une autre balle et en la jouant, de la zone de dégagement définie par :

- son *Point de référence* : l'emplacement de la balle d'origine.
- la *Dimension de la zone de dégagement*, mesurée sur une *longueur de club* depuis le point de référence,

**mais** avec les limitations suivantes :

- Restrictions sur la zone de dégagement :
  - » elle ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et
  - » elle doit être dans la *zone générale*.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.

**Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la Règle locale : pénalité générale (2 coups) selon la Règle 14.7a.**

\* \* \* \*